



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Grand-Est	
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse : N° 8 Rue Adèle Riton	
Commune STRASBOURG	
Code postal 67000	
Nature des activités : Association d'étude et de protection de la faune sauvage, et plus particulièrement des oiseaux et de leurs habitats	
Qualification :Spécialisation en ornithologie.....	

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <i>Ciconia ciconia</i> Cigogne blanche	Nids problématiques, sur bâtiments ou structures, publics ou privés, hors installations électriques, dans le Grand-Est (hors Haut-Rhin)
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Les Cigognes blanches peuvent construire leur nid à des endroits où celui-ci engendre les différentes problématiques citées ci-dessus. Dans ces situations, il est préférable à la fois pour la sécurité des oiseaux, des personnes et des installations, soit de réduire le nid, soit de le déplacer, soit de le supprimer.

Ces interventions doivent, dans la mesure du possible, se dérouler hors de la période de présence des oiseaux, ou du moins des œufs et des jeunes.

Certaines situations nécessitent une intervention d'urgence : en cas de présence de cigogneaux, ceux-ci devront être transférés vers un centre de soins à la faune sauvage.

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :
Il s'agit de la suppression complète du nid. Celle-ci doit être effectuée par des professionnels habilités à intervenir en hauteur, avec du matériel adapté. La LPO Grand-Est encadre les opérations

Altération Préciser
Il s'agit de la réduction de la taille du nid, en supprimant une partie des matériaux, par exemple pour en diminuer le poids afin de pouvoir le laisser ne place. Cette intervention doit être effectuée par des professionnels habilités à intervenir en hauteur, avec du matériel adapté.
Dans certaines conditions, on peut également déplacer un nid de cigogne, pour le placer sur un support adapté par exemple, mais cette opération est délicate car le nid peut se désagréger.
La LPO Grand-Est encadre les opérations

Dégradation Préciser :

.....

.....

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

Les salariés de la LPO Grand-Est sont qualifiés en matière de biologie de la Cigogne blanche, et possède les connaissances nécessaires pour encadrer les interventions sur les nids et la mise en place de nids artificiels en compensation.

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : dans la mesure du possible, en-dehors de la période de reproduction des cigognes, à savoir entre le mois de mars et de septembre environ
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : GRAND-EST
Départements : Tous, sauf le Haut-Rhin
Cantons :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
Mesures de protection réglementaires
Mesures contractuelles de gestion de l'espace
Renforcement des populations de l'espèce
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
Dans le cas d'une destruction de nid, une plateforme spécialement conçue pour accueillir un nid de cigogne devra être installée ne compensation, dans un endroit propice situé dans le périmètre géographique proche.
Dans le cas d'un déplacement de nid, celui-ci devra également être placé sur une plateforme adaptée, dans un endroit propice situé dans le périmètre géographique proche

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

.....

.....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Une fiche de suivi sera établie pour chaque sollicitation reçue par la LPO Grand-Est, détaillant :
- la situation et les coordonnées du demandeur
- les différentes étapes du traitement de la problématique

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à STRASBOURG

le 16/01/18

Votre signature



LPO ALSACE

8 rue Adèle Riton
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 22 07 35

Contact : alsace@lpo.fr
Site internet : <http://alsace.lpo.fr>